



JANVIER 2010

COMMUNE D'ANTIBES – 75 820 HABITANTS

EMISSIONS

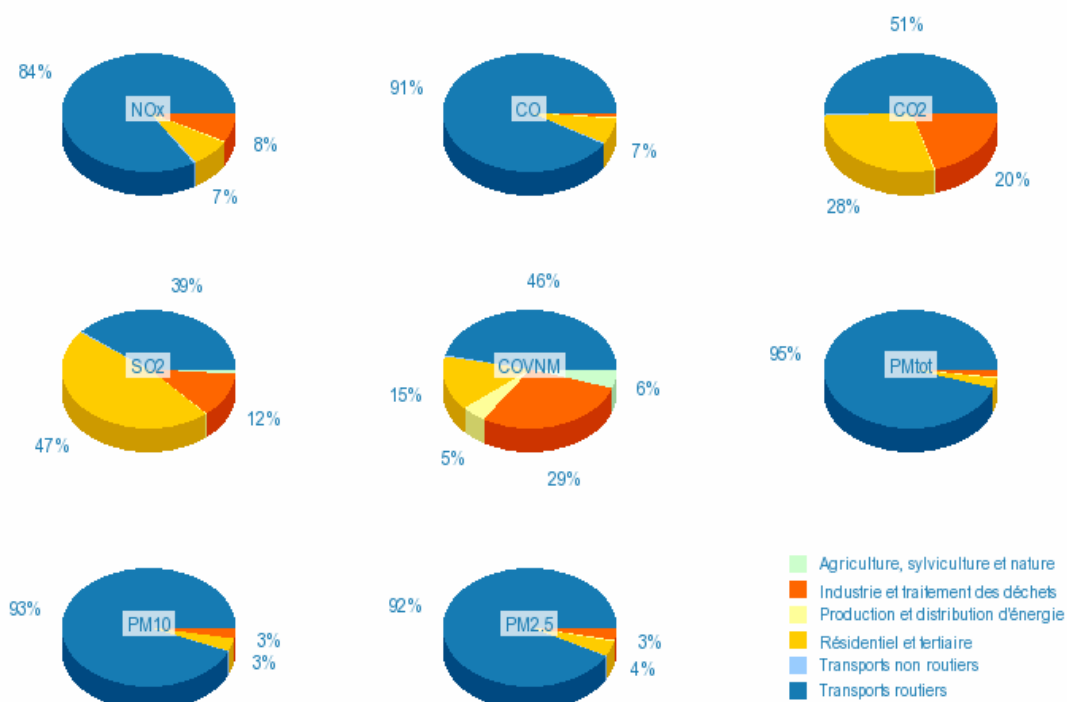


La commune d'Antibes, la plus peuplée de la CASA, est logiquement la commune dont les contributions en termes d'émissions sont les plus importantes : de 24 à 40 % des émissions de la CASA. Les transports routiers constituent la source majoritaire d'émissions (84 % des NO_x et plus de 90 % des émissions de CO et de particules). Le secteur résidentiel / tertiaire émet la moitié des émissions de SO₂, 28 % de émissions de CO₂ et 15 % des émissions de COVNM (utilisation de solvants). Enfin, les activités industrielles émettent environ 20 % des émissions de CO₂ (installations de combustion), 30 % des COVNM (fabrication et utilisation de solvants et peintures) et 12 % des émissions de SO₂.

Tableau : Bilan d'émissions 2006 sur la commune d'Antibes

	NO _x	CO	CO ₂	SO ₂	COVNM	PM _{tot}	PM ₁₀	PM _{2,5}
	t/an	t/an	t/an	t/an	t/an	t/an	t/an	t/an
Agriculture, sylviculture et nature	7	34	2 265	1	47	1	0	0
Production et distribution d'énergie	0	0	0	0	39	0	0	0
Industrie et traitement des déchets	82	24	68 536	9	244	3	3	2
Résidentiel et tertiaire	76	222	96 654	36	128	3	3	3
Transports non routiers	0	0	83	0	0	0	0	0
Transports routiers	869	2 901	174 989	30	393	122	85	64
TOTAL Antibes	1 034	3 181	342 527	77	851	129	91	70
CASA	2 985	8 039	1 051 031	193	3 505	502	306	191
% Antibes / CASA	35%	40%	33%	40%	24%	26%	30%	37%

Figure : Analyse sectorielle des émissions sur la commune d'Antibes

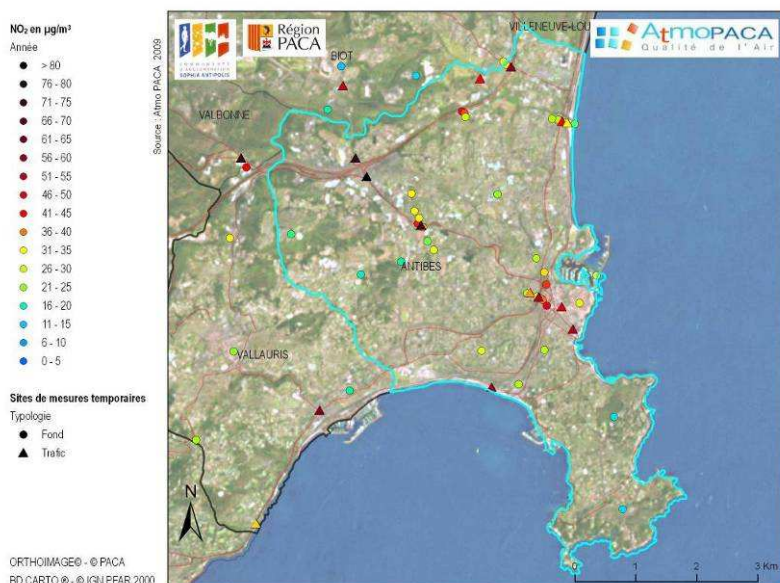


Inventaire des émissions : Année de référence 2006, méthodologie 2009, version 1



JANVIER 2010

QUALITE DE L'AIR



RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE MESURES - 2008

Le dioxyde d'azote et le benzène sont des polluants issus de la combustion (carburant et chauffage), à lier essentiellement au trafic automobile en milieu urbain.

Dioxyde d'azote

47 sites ont fait l'objet de mesures sur Antibes.

- **13 sites dépassent la valeur limite de 40 µg/m³ applicable en 2010.** Parmi eux, 9 dépassent la valeur limite pour 2008 de 44 µg/m³. Ces sites sont majoritairement de typologie trafic, implantés à moins de 10 m d'un axe de forte circulation, et sous influence directe des émissions des véhicules, comme :

- les ronds points : les 3 Moulins (116 µg/m³), Super Antibes (69 µg/m³), avenue de l'Estérel (53 µg/m³), chemin de la Romaine (43 µg/m³). Ces sites sont soumis à un important trafic variant de 12 000 à plus de 100 000 véhicules/jour.
- les intersections : avenue Albert 1^{er} (51 µg/m³),
- la proximité d'axes très fréquentés (de 17 000 à plus de 200 000 véhicules/jour pour l'A8) : autoroute A8 (57 µg/m³, 42 µg/m³), route de Grasse (70 µg/m³, 40 µg/m³), Vieux Chemin de Saint Jean (53 µg/m³) ou route de Nice (42 µg/m³).
- les rues avec un trafic moins intense (près de 10 000 véhicules/jour) dont la configuration du bâti favorise l'accumulation des polluants comme à la station « trafic » Guynemer (47 µg/m³) et le site urbain, implanté avenue Gambetta (45 µg/m³).

Le site des 3 Moulins se distingue par un niveau annuel exceptionnellement élevé avec 116 µg/m³. Ce rond-point est un passage obligé à la sortie d'autoroute, à la pénétrante de Grasse et permet l'accès à la zone commerciale, ainsi qu'à l'entrée de Sophia-Antipolis. Il est exposé à un trafic de plus de 100 000 véhicules/jour roulant à une faible vitesse. La configuration de ce site peu aérée, sous la voie surélevée, est propice à l'accumulation des polluants, expliquant la concentration observée.

- **12 sites, principalement d'observation ou urbains, présentent des niveaux compris entre 30 à 39 µg/m³.** Ils sont situés sous influence non immédiate d'axes à fort trafic (entre 75 et 120 m de l'A8, entre 10 m et 100 m de la RD 35 dans le quartier des Âmes du Purgatoire), à proximité de la gare ou du Port.

Deux sites trafic sont également concernés, l'un avenue Courbe et l'autre sur la RN 98 (56 000 véhicules/jour) ainsi que la station « urbaine » Jean Moulin (30 µg/m³).

- **Les concentrations entre 20 et 29 µg/m³ correspondent à 16 sites majoritairement de typologie urbaine :**
 - quartier Les Bréguières : au bord de mer et au-delà de 40 m de la RN 7 (20 et 24 µg/m³),
 - à proximité du lycée horticole (21 et 24 µg/m³),
 - à 200 m de la RD35 et chemin de Rabiac (28 µg/m³),
 - au centre d'Antibes (rue de la République, 27 µg/m³) et sur les avenues Courbe, Muterse et de Provence,
 - à Juan-les-Pins (24 et 27 µg/m³).

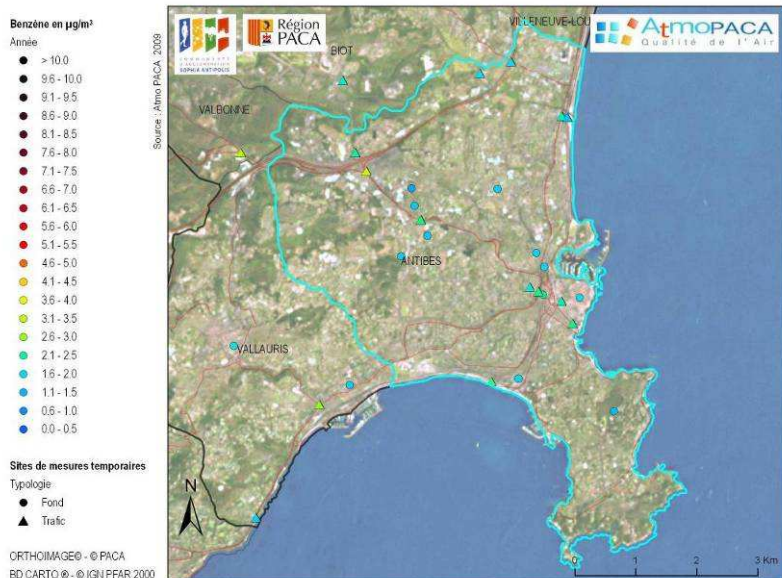
Deux sites périurbains à 150 m de l'A8 affichent des teneurs semblables avec 26 et 28 µg/m³.

- **Les teneurs inférieures à 20 µg/m³ sont enregistrées entre l'A8 et Juan-les-Pins :** quartier des Âmes du Purgatoire (à 250 m de la RD35, avec 19 µg/m³), quartier Les Samboures (18 µg/m³), au Vallon des Eucalyptus (16 µg/m³). Enfin, les niveaux les plus faibles sont relevés au cap d'Antibes (13 et 1 µg/m³).



JANVIER 2010

Habituellement, les concentrations les plus élevées sont observées en hiver (hausse des émissions et stabilité de l'atmosphère favorisant l'accumulation des polluants). Néanmoins, 5 sites présentent une saisonnalité inversée, avec des valeurs estivales supérieures. Il s'agit de sites exposés à une importante activité touristique (rond-point en bord de mer à Juan-les-Pins, sites proches de l'A8 et du Vieux Chemin de Saint-Jean, quai Rambaud). Dans l'ensemble, les sites trafic montrent un écart plus faible entre les saisons du fait d'une exposition constante à un trafic soutenu.



Benzène :

24 sites ont été échantillonnés en benzène.

- 9 sites dépassent l'objectif de qualité de $2 \mu\text{g}/\text{m}^3$, dont 8 sites trafic et un urbain. Comme pour le dioxyde d'azote, le maximum est observé au rond point des 3 Moulins, avec $3,2 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Au-delà de l'exposition à un trafic important, les niveaux les plus élevés sont liés au ralentissement de la circulation, aux embouteillages et aux cycles « stop and go » (feux tricolores), qui induisent des émissions issues du trafic plus importantes. Ils sont observés principalement sur les ronds-points et les intersections.

Le bâti peu aéré des centres-villes (Place Gabriel Cordier, Rue Vauban) ou la configuration du lieu (pont, passerelle, déclivité) favorise également l'accumulation des polluants.

- Les 15 autres sites affichent des valeurs comprises entre 0,9 et $1,8 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Les concentrations hivernales sont toujours supérieures à celles observées en été.

SURVEILLANCE AU QUOTIDIEN D'ANTIBES

Equipement : deux stations automatiques et permanentes de surveillance de la qualité de l'air sont présentes sur la commune d'Antibes : « Guynemer » (rue Vauban) en situation de trafic et « Jean Moulin » (groupe scolaire Jean Moulin), en situation urbaine. Elles mesurent les polluants suivant leur environnement : oxyde d'azote, ozone, monoxyde de carbone, particules fines et benzène.

Une plate forme de modélisation et de prévision (AIRES) couvre également la ville d'Antibes.

Informations disponibles sur www.atmopaca.org et www.aires-mediterranee.org

- Observations et prévisions régionales cartographiques : animation heure par heure de panaches de pollution prévus et/ou observés : ozone (O_3), dioxyde d'azote (NO_2) et particules (PM_{10}).
- Message en cas de pic de pollution en ozone en temps réel sur le département des Alpes-Maritimes.

ETUDE DE LA QUALITE DE L'AIR REALISEE SUR LA COMMUNE D'ANTIBES

- Evaluation de la qualité de l'air autour de l'UIOM d'Antibes - 2005